

3 novembre 2014

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal, dûment convoquée et tenue le 3 novembre 2014 à 19h30.

Présences : Gérald Nicolas, Lucie Gilbert, Jean-Denis Vachon, Michel Fortin, Pierre Grondin, Anne-Marie Lachance
Absence :

Formant quorum sous la présidence du Maire Henri Gagné.
Cathy Poulin fait fonction de secrétaire.

L'assemblée est ouverte par un moment de réflexion.

- 2014-11-131** La lecture et l'adoption de l'ordre du jour est proposée par Lucie Gilbert.
- 2014-11-132** L'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2014 est proposée par Lucie Gilbert.
- 2014-11-133** Il est proposé par Michel Fortin et résolu à l'unanimité que la secrétaire soit autorisée à payer les comptes pour un montant de \$90,693.43. (chèques numéro 18 576 (18 875 étant annulé) à 18 616 + virements du 7 octobre au 3 novembre).

PÉRIODE DE QUESTIONS

Rien à mentionner.

2014-11-134 AVIS DE MOTION & PROJET DE RÈGLEMENT SUR LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS 2015

Gérald Nicolas donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce conseil, un règlement sera adopté en vue de fixer la rémunération des élus pour l'année 2015. Il présente un projet de règlement qui présente une indexation de 2%, établissant la rémunération du maire à 5 782 \$ et celle des conseillers à 1 702 \$.

2014-11-135 AVIS DE MOTION RÈGLEMENT TAUX DE TAXATION 2015

Pierre Grondin donne avis de motion qu'à une assemblée ultérieure du conseil, un règlement sera adopté en vue de fixer le taux d'imposition des taxes générales et de service pour l'année 2015.

DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Conformément aux articles 357 et 358 de la L.E.R.M., chaque élu dépose sa déclaration d'intérêts pécuniaires pour l'année 2014-2015.

2014-11-136 NOMINATION DU PRO-MAIRE

Il est proposé par Gérald Nicolas et adopté à l'unanimité que Lucie Gilbert soit reconduite au poste de pro-maire pour une période d'un an.

RAPPORT DU MAIRE

Conformément à l'article 955 du code municipal, le maire soumet le rapport financier 2013 concernant la situation financière de la Municipalité Saint-Frédéric :

Revenus	1 590 670 \$
Dépenses	(1 414 615)\$
Amortissements	284 146 \$
Financement à long terme des activités de fonctionnement	5 202\$
Remboursement de la dette à long terme	(216 900)\$
Activités d'investissement	(143 395)\$
Montant à pourvoir dans le futur	(4 451)\$
Autres éléments de conciliation (vente vieux tracteurs)	2 280\$
Surplus de l'exercice	102 937\$

La rémunération et l'allocation de dépenses versées au maire et à chacun des conseillers de la Municipalité sont établies en fonction du règlement adopté à cet effet par la Municipalité, conformément aux dispositions de la Loi sur le traitement des élus municipaux. De plus, cette loi précise que « le maire (...) doit inclure dans son rapport annuel (...) une mention des rémunérations et des allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit ». C'est le règlement municipal numéro 287-13, « Règlement sur le traitement des membres du conseil municipal », qui détermine les montants annuels à leur être versés à savoir, pour 2014, les montants suivants :

Fonction	Rémunération	Allocation	Rémunération additionnelle
Maire	5 668\$	2 834\$	30\$ / réunion comité
Conseiller	1 668\$	834\$	30\$ / réunion comité

Pour l'année 2014, un budget équilibré de 1 367 433\$ a été adopté le 16 décembre 2013. À moins de circonstances exceptionnelles, les prévisions budgétaires seront respectées.

En ce qui a trait aux contrats accordés depuis le dernier rapport du maire, les faits sont les suivants :

Centre du Camion de l'Amiante → réparation Ford 95	23 556.77\$
Gravière MJ Lessard → gravier, transport & creusage fossé → installation septique terrain de balle	24 594.99\$ 15 356.02\$
Excavations et pavages de Beauce → asphalte → pelle & compacteur	24 945.15\$ 5 528.86\$
Philippe Gosselin & Associés → diesel	28 877.60\$
Les Puits du Québec → forage	16 419.94\$
Services Sanitaires Denis Fortier → cueillette matières résiduelles	40 452.57\$

Pour la prochaine année fiscale, le budget 2015 sera adopté au cours du mois de décembre lors d'une assemblée spéciale qui sera convoquée par avis public.

Pour l'année 2015, les dossiers suivant seront traités :

- Recherche en eau

- Branchement entre les réseaux d'aqueduc de la Municipalité de Saint-Frédéric et la Municipalité de Tring-Jonction
- Remplacement de la conduite d'amenée d'eau
- Mise aux normes du Village-Marie
- Installation d'une borne sèche
- Projet de numérotation civique
- Réfection du terrain de tennis
- Amélioration du terrain de soccer

DÉPÔT D'ÉTATS COMPARATIFS

Tel que le stipule l'article 176.4 du Code municipal, la secrétaire-trésorière dépose deux états comparatifs. Le premier comparant les revenus et dépenses de l'exercice financier courant, réalisés jusqu'au dernier jour du mois qui s'est terminé au moins 15 jours avant celui où l'état est déposé, et ceux de l'exercice précédent qui ont été réalisés au cours de la période correspondante de celui-ci. Le second comparant les revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier courant et ceux qui ont été prévus par le budget de cet exercice.

2014-11-137

ADOPTION BUDGET RÉGIE 2015

Il est proposé par Jean-Denis Vachon et adopté à l'unanimité que le budget équilibré 2015 au montant de 27 355\$ de la Régie Intermunicipale du parc industriel Beauce-Amiante soit accepté tel que préparé et déposé par ladite Régie.

2014-11-138

ADOPTION BUDGET SERVICE INCENDIE 2015

Sur proposition de Lucie Gilbert et adopté à l'unanimité, il est résolu que la Municipalité Saint-Frédéric accepte le budget équilibré 2015 au montant de 107 270\$ du service incendie tel que préparé et déposé par ledit service.

2014-11-139

MANDAT À LA FIRME D'INGÉNIEURS ROCHE LTÉE, GROUPE-CONSEIL DANS LE CADRE DU PROJET DE MISE AUX NORMES DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES D'EAU POTABLE – AMÉLIORATION DE L'APPROVISIONNEMENT ET DU TRAITEMENT, SELON LE PROJET N° 047328.002-009

Il est proposé par Anne-Marie Lachance et adopté à l'unanimité qu'une enveloppe budgétaire approximative de **5 000,00 \$** (taxes applicables et déboursés en sus) soit autorisée sur une base horaire et selon un budget restrictif du même montant à la firme d'ingénieurs Roche ltée, Groupe-conseil pour la réalisation des activités d'assistance technique et de réunions (à être engagées au besoin seulement) dans le cadre du projet de mise aux normes des infrastructures municipales d'eau potable – amélioration de l'approvisionnement et du traitement, selon le projet n° 047328.002-009, le tout conformément à la proposition budgétaire de Roche ltée, Groupe-conseil du 25 septembre 2014.

2014-11-140

MANDAT À LA FIRME D'INGÉNIEURS ROCHE LTÉE, GROUPE-CONSEIL DANS LE CADRE DU PROJET D'ÉLIMINATION DES RACCORDEMENTS INVERSÉS, SELON LE PROJET N° 108284.001-110

Il est proposé par Pierre Grondin et adopté à l'unanimité qu'un montant budgétaire approximatif de 5 700.00 \$ (taxes applicables et déboursés en sus) soit autorisé sur une base horaire et selon un budget restrictif du même montant à la firme d'ingénieurs Roche ltée, Groupe-conseil pour la réalisation des activités se

rapportant à l'étape 1 (Investigation terrain et cueillette d'information) dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action en vue d'éliminer tous les cas de raccordements inversés présents sur le territoire desservi dans le cadre du projet d'élimination des raccordements inversés, selon le projet n° 108284.001-110, le tout conformément à la proposition budgétaire de Roche ltée, Groupe-conseil du 6 octobre 2014.

2014-11-141

RÉSULTAT DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR DÉNEIGEMENT CENTRE COMMUNAUTAIRE

ATTENDU QU'une demande de soumissions pour le déneigement de la cour du centre communautaire pour les trois prochaines années a été placée dans le Frédéricois ;

ATTENDU QUE suite à cette demande de soumissions, deux propositions ont été reçues, soit :

Patrick Gilbert	7 100\$ plus taxes
Sébastien Vachon	9 650\$ plus taxes

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lucie Gilbert et adopté à l'unanimité que le contrat de déneigement de la cour du centre communautaire pour les saisons 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 soit donné à Patrick Gilbert et que la directrice générale soit autorisée à signer le contrat.

2014-11-142

PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER POUR LA POLITIQUE FAMILIALE

ATTENDU QUE le ministère de la Famille a élaboré et mis en place le Programme de soutien financier aux politiques familiales municipales qui vise à :

- augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d'une politique familiale municipale et d'un plan d'action en faveur des familles;
- appuyer les municipalités qui ont adopté une politique familiale et qui souhaitent la mettre à jour.

ATTENDU QUE la Municipalité Saint-Frédéric a présenté une demande d'appui financier admissible dans le cadre du Programme de soutien financier aux politiques familiales municipales.

Il est proposé par Gérald Nicolas et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal d'autoriser Cathy Poulin, directrice générale, à signer au nom de la Municipalité Saint-Frédéric la convention d'aide financière et d'autoriser Cathy Poulin, directrice générale, à signer tous les documents afférents au Programme de soutien financier aux politiques familiales municipales.

SUIVI RECHERCHE EN EAU

Comme il avait été proposé par France Thibault, la Municipalité a demandé les services de M. Marcel Jolicoeur, hydrogéologue retraité, afin d'avoir un 2^e avis. Après avoir visité les lieux et examiné ce qui a été fait dans le passé, celui-ci est d'avis qu'il faudrait concentrer les recherches autour du forage S-2. Du point de vue topographique, ce secteur serait la zone à exploiter selon lui puisqu'il s'agit d'une vallée entre les deux ruisseaux et normalement toute l'eau souterraine en amont passe par ce secteur. Il a donc été convenu de réaliser quatre (4) forages exploratoires d'environ 30 mètres de profondeur. Le premier forage sera fait sur la pointe de terrain appartenant à Renald Labbé et les trois (3) autres sur la terre à

Sébastien Vachon. Si les résultats sont positifs, des ententes seront prises afin d'établir le ou les nouveaux puits municipaux

2014-11-143

RÉPARATION TOITURE CENTRE COMMUNAUTAIRE

Il est proposé par Michel Fortin et adopté à l'unanimité que la Municipalité Saint-Frédéric retienne les services des Toitures Lessard pour le remplacement de toutes les vis de la toiture du centre communautaire au coût de 6 223.40\$ plus taxes. Les travaux consistent à remplacer l'ensemble des vis par d'autres vis de gabarit supérieur, remplacer le « flashing », remplacer le fascia, remplacer le closoir, enlever les dalles existantes ainsi que les arrêts glace.

RAPPORT DES COMITÉS

a) Entretien routier

Tout est sous contrôle.

b) Loisirs, culture et embellissement

2014-11-144

Sur proposition de Gérald Nicolas et adopté à l'unanimité, il est résolu de nommer Lucie Gilbert comme élue attitrée à la bibliothèque « Rayon de Soleil ».

c) Eau potable

Tout est revenu à la normale.

d) O.M.H.

Rien à mentionner.

e) Famille & aînés

Rien à mentionner.

f) Incendie

Rien à mentionner.

CORRESPONDANCE

Lettre de remerciement de la Municipalité de Saint-Séverin pour avoir fait la promotion du Festival du film sur le panneau électronique.

2014-11-145

Sur proposition de Pierre Grondin et adopté à l'unanimité, il est résolu que la Municipalité Saint-Frédéric commande le Club de l'Âge d'Or pour leur social de Noël du 7 décembre prochain sous forme de location de salle gratuite.

2014-11-146

Il est proposé par Jean-Denis Vachon et adopté à l'unanimité que la Municipalité Saint-Frédéric donne une aide financière à la Chambre de Commerce de Saint-Frédéric en leur offrant la location sans frais de la salle communautaire dans le cadre de leur souper annuel qui aura lieu le 15 novembre.

Invitation à la pièce de théâtre « Le Bonheur d'Henri », organisé par la Chambre de Commerce de St-Jules, les 21, 22 et 23 novembre prochain.

Invitation à l'intention des élus à l'inauguration officielle des nouveaux locaux du studio d'entraînement Arsène Lagrange.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Rien à mentionner.

VARIA

Dossier achat caisse : Après avoir fait inspecter le bâtiment et fait évaluer le coût des réparations, le conseil est d'avis que celle-ci devrait leur être cédée pour 1\$. Gérald Nicolas s'occupera donc de négocier le prix de l'achat de la caisse à 1\$. Si cette offre est refusée, le dossier sera définitivement clos.

2014-11-147

Il est proposé par Pierre Grondin et adopté à l'unanimité que la Municipalité Saint-Frédéric procède à l'achat d'un camion GMC Sierra 1500, année 2013, 49 500 kilomètre au coût de 23 800\$ plus taxes auprès du garage Drouin & Frères inc. Il est également résolu que le maire ou la directrice générale soient autorisés à signer le contrat d'achat.

2014-11-148

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Anne-Marie Lachance à 22h00.